



Le Service du contrôle de la légalité des
actes administratifs de la Préfecture de
la Gironde a déclaré avoir reçu ce
document le

27 FEV. 2019

Direction Générale Mobilités
Direction Tramway/SDODM/grandes infrastructures

ARRÊTÉ 2019-BM0259

Du 27 FEV. 2019

OBJET : Concertation relative à l'amélioration de la desserte du campus et du centre-ville de Gradignan par l'extension du réseau de tramway - Précision des modalités de concertation.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L5217-2,

Vu les articles L 103-2 et suivants du code de l'urbanisme, notamment son articles L103-3 et suivants,

Vu la délibération n° 2018-793 du 21 décembre 2018 portant sur l'ouverture d'une concertation relative à l'amélioration de la desserte du campus et du centre-ville de Gradignan par l'extension du réseau de tramway,

Considérant que par délibération du 21 décembre 2018, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation portant sur l'amélioration de la desserte du campus et du centre-ville de Gradignan par l'extension du réseau de tramway

Considérant que le Président de Bordeaux Métropole est habilité à préciser les modalités de cette concertation,

Considérant que, pour permettre une meilleure information et participation du public, il est prévu d'organiser, en liaison avec les communes, deux séries de réunions publiques pendant cette concertation ;

Considérant que, pour la bonne information du public, il semble utile de préciser, parmi les modalités de la concertation, les supports par lesquels le public sera informé de la tenue de ces réunions publiques

Le Président de Bordeaux Métropole

ARRÊTE

Article 1 – Modalités d'information du public sur les réunions publiques

Les dates, horaires et lieux des réunions publiques organisées dans le cadre de la concertation portant sur le projet de desserte du campus et du centre-ville de Gradignan par l'extension du réseau de tramway sont portés à la connaissance du public par un avis d'information inséré dans un journal local à large diffusion, et sur le site internet de la participation de Bordeaux Métropole (<https://participation.bordeaux-metropole.fr/>).

Fait à Bordeaux, au siège de Bordeaux Métropole,

Le Président de Bordeaux Métropole,

A handwritten signature in blue ink, reading "Alain Juppé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'A' and 'J'.

Alain JUPPÉ